

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 6 (1983)

Artikel: Chasse et braconnage dans le Jura
Autor: Lachat-Guenal, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chasse et braconnage dans le Jura

La chasse englobe toutes les actions consistant à rechercher, poursuivre et capturer du gibier.

Dans le Jura, le permis de chasse est délivré par l'Office des eaux et de la protection de la nature, à Saint-Ursanne. Pour obtenir ce permis, les candidats doivent suivre des cours spéciaux, échelonnés sur une période de deux ans, et passer ensuite avec succès les tests finaux. Ils ont également l'obligation de se consacrer, durant un minimum de cent heures, à la protection de la nature. Lorsqu'ils sont titulaires du permis, il leur est possible de se procurer la patente de chasse, renouvelable chaque année, auprès de la Recette et Administration de district.

Les exigences sont strictes et il est même à relever que le candidat doit avoir payé ses impôts et ne pas être poursuivi pour dettes.

La chasse s'ouvre début septembre et se termine à fin janvier dans notre région. On distingue la chasse d'automne (autorisée les lundis, mercredis et samedis) de la chasse d'hiver (praticable chaque jour). En automne, on chasse chevreuils, lièvres, faisans et, durant l'hiver, le sanglier. Des ordonnances réglementent les périodes pendant lesquelles le chasseur a le droit de tirer son contingent de gibier.

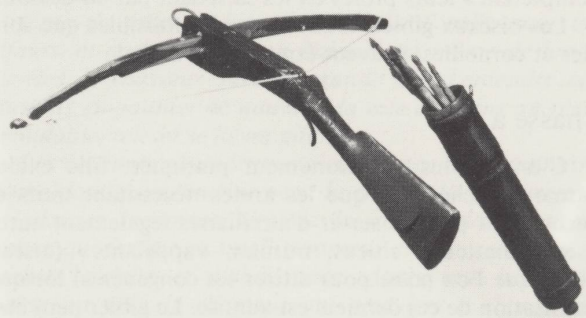
Il existe divers types de chasse, par exemple :

La chasse à courre

Avec l'aide de chiens courants, les chasseurs poursuivent le gibier jusqu'à l'épuisement et la mise à mort. Demeurant dans la tradition royale dont elle est issue, cette chasse s'entoure d'un grand faste : équipages en tenue et à cheval, sons de trompes et de fanfares. Pour courir le cerf et le sanglier, les équipages sont plus importants que pour le chevreuil et le lièvre. Lorsque l'animal est aux abois, on sonne l'hallali, avant de le



Dessin d'Auguste Quiquerez alors âgé de 17 ans.



Arbalète, carquois et pointes de flèches figurant parmi les nombreux objets légués à la postérité par Auguste Quiquerez.

«servir» à la dague; on emploie aussi à présent la carabine, ce qui est moins noble et moins dangereux. Lièvres et chevreuils sont le plus souvent étranglés par les chiens. La «curée» consiste à faire dévorer à la meute des bas morceaux coupés sur l'animal après en avoir ôté la peau.

La chasse au vol

Ce sont des oiseaux rapaces, dressés à cet effet en mettant à profit leurs dispositions naturelles, qui prennent le gibier. L'origine de cette chasse se perd dans la nuit des temps et, en dépit d'une incontestable cruauté, son spectacle ne manque pas d'une certaine grandeur. Les auxiliaires utilisés sont:

- en fauconnerie: faucons et gerfauts, oiseaux de haute volerie qui ont besoin de grands espaces et fondent sur leurs proies;

- en autourserie: autours et éperviers, oiseaux de basse volerie aptes à chasser sur tous terrains, qui «empiètent» leurs proies en les saisissant par en-dessous.

Les oiseaux gibier, tout comme les nuisibles que sont pies et corneilles, peuvent être chassés au vol.

Chasse à tir

C'est la plus communément pratiquée. Elle exclut l'arme blanche ainsi que les armes nécessitant traits et flèches. On peut se servir d'auxiliaires légalement autorisés: rabatteurs, chiens, miroirs, «appelants» (oiseau captif que l'on poste pour attirer ses congénères) lorsque l'utilisation de ces derniers est admise. Le gibier peut être attaqué de différentes façons:

- Chasse devant soi: mode de chasse le plus simple consistant à parcourir la campagne seul ou avec un bon chien d'arrêt.

- Chasse en battue: nécessitant la participation de plusieurs tireurs et rabatteurs munis ou non de fusils. Une partie des chasseurs forme la ligne de tir; l'autre avance, en ligne également, rabattant le gibier vers les tireurs.

- Chasse à l'approche: mode de chasse au grand gibier, d'origine allemande, pratiquée aussi dans certains pays de l'Est et d'Europe occidentale. Il s'agit d'une chasse sélective, supposant une connaissance approfondie du gibier, dont le but est d'améliorer le cheptel par l'élimination des animaux déficients ou malades, des jeunes en surnombre, etc. Elle se pratique en silence et seul le tir à balles, au moyen d'une arme rayée, est autorisé.

On dispose de plusieurs races de chiens de chasse, notamment:

- chiens d'arrêt: pointers, setters, braques, épagneuls (chassant en silence);

- chiens leveurs de gibier: cockers, labradors;

- chiens de terrier: fox-terrier, irish-terrier, kerry-blue ou terrier d'Irlande servant à forcer le gibier sous terre; on se sert aussi du teckel;

- chiens courants: grands bleus de Gascogne, saintongeais, griffons nivernais, bassets, teckels qui poursuivent le gibier en aboyant, dans le but de s'en saisir eux-mêmes. On accorde parfois la préférence aux brunos du Jura, descendants des chiens de St-Hubert, faits pour la montagne et les terrains durs.

Comme chacun sait, certaines méthodes peu orthodoxes sont sévèrement prohibées soit, notamment:

- tout système ayant pour but d'assurer par lui-même la capture du gibier;

- les engins automobiles à moteur (pour l'approche ou le rabat);

- les drogues ou produits toxiques.

Pour terminer ce bref aperçu sur la chasse, nous laisserons la plume au Dr Gustave Riat, pharmacien à

Delémont et chasseur émérite, qui a bien voulu nous confier quelques impressions de chasse.

Chasse de chez nous

L'automne est là avec son atmosphère toute particulière. Octobre est à la porte et pour les chasseurs les rêves de toute une année vont se concrétiser. L'ouverture de la chasse est proche où les chiens courants pourront satisfaire leur instinct ancestral.

L'équipe, chasseur et chiens, partira tôt le matin comme les anciens nemrods et jusqu'au soir parcourra les bois aux teintes cuivrées. Bien sûr, il ne s'agit plus de prendre le gibier dans les rêts, d'emporter un arc et des flèches dans son carquois ou de brandir l'épieu destiné à achever l'animal forcé. Mais la passion reste la même et l'esprit de l'antique vénerie doit guider le vrai chasseur moderne.

Les écrits des Grecs Xénophon, Oppien, puis d'Arrien, de du Fouilloux, du Comte Couteulx de Canteleu traitant de l'art de la chasse et de la connaissance des chiens courants contribuent à créer cette atmosphère indispensable pour la pratique de la chasse, celle de l'évasion et du rapprochement envers la nature.

On utilise de préférence, chez nous, nos différents courants pour la chasse à tir du lièvre. Comme le dit Paul Mégnin, cette chasse est loyale par excellence, et le marquis de Cherville ajoute: «Avec un chien d'arrêt, on tire les lièvres, mais ce n'est qu'avec des chiens courants qu'on les chasse». Le chasseur au chien courant, ce petit veneur – car il doit être veneur – attendra, pour tirer, que le lièvre soit lancé et couru. Il se gardera, en général, de tirer le capucin au déboulé, afin que ses chiens demeurent bien créancés dans la voie. La vraie satisfaction, dans la pratique de cette chasse, est d'assister, par l'oeil et

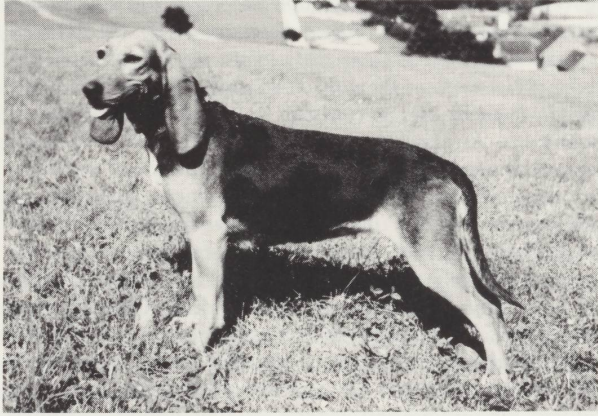
l'oreille, à tout le déroulement de cette lutte héroïque, passionnée et sportive, qui conserve au gibier ses chances.

Au matin, le chasseur découplera ses chiens, afin que ceux-ci rencontrent les voies de la nuit du lièvre. Avec quel plaisir il verra ses auxiliaires, le nez au sol, les flancs palpitants, le fouet en mouvement, démêler le canevas complexe que le lièvre a tissé par ses allées et venues et ses sauts de côté. Et quand l'un des chiens signalera, en donnant de la voix, l'imminence du lancer, quelle émotion et quel espoir feront battre le coeur du veneur! Lorsque enfin, les dernières ruses étant déjouées, le bossu bondira de son gîte, le chasseur entendra le lancer, moment pathétique où il oubliera tous ses soucis, où il vivra intensément. Il assistera, le souffle coupé, au concert merveilleux offert par ses courants hurleurs ou cogneurs, fanfare magnifique qui évoque tous les nobles «dédiuits de la chasse».

Les courants devront suivre scrupuleusement les voies de l'animal de chasse, qui pratique toutes les ruses possibles, du hourvari au forlonger, pour dérouter ses poursuivants.

Ceux-ci, grâce à leur flair excellent, relèveront les défauts, et parfois, après un balancé ou même de longs silences, le chasseur aura la grande joie d'entendre ses courants empaumer de nouveau la voie ou, dans un récri formidable, relever le lièvre gité.

Les courants possèdent une endurance extraordinaire et une passion instinctive pour la chasse. Ils procureront les plaisirs incomparables de la chasse clameuse au maître qui les dirige intelligemment et leur confère des qualités d'ordre et d'obéissance. Après une heure de chasse ou plus, le chasseur qui peut-être a changé de poste, poussé par son instinct, mais en utilisant aussi son expérience, ses connaissances des moeurs du lièvre, de la configuration du pays, entendra soudain, dans le lointain, l'émouvante musique de sa petite meute. Plus le concert



Bruno du Jura, chien courant autochtone à robe noire et feu. (Photo de M. Gustave Riat)



Un beau tableau de chasse ! Gibier abattu dans les forêts de Mont-Choisi, à proximité de Develier.
Photo prise en 1931, derrière le Restaurant du Jura, à Bassecourt.

se rapprochera, plus il sentira cette oppression qui l'accable et le transporte en même temps. En écoutant, il se rendra compte du travail effectué par ses chiens bien gorgés. Il suivra les multiples péripéties de la chasse et si, par hasard, il voit tout à coup au loin, sur le chemin, le grand coureur des bois, obéissant aux inexplicables lois de la nature, chercher à regagner son cantonnement et venir, comme attiré, dans sa direction, alors il ressentira ce choc qui le fera presque défaillir tandis que, comme dans un rêve, la menée énivrante de la meute se rapprochera. Quand les chiens seront là, le chasseur leur montrera le lièvre tiré, leur laissera lécher le sang, les récompensera ainsi de leur travail. Puis il les couplera, et ramassera ensuite seulement sa victime aux grands yeux d'or.

Un brin d'histoire

Les origines de l'homme se confondent avec celles de la chasse. Aux temps préhistoriques, les hommes étaient essentiellement des nomades, chasseurs et cueilleurs. Groupés en tribus, ignorant l'agriculture, ils se nourrissaient surtout de viande (qu'ils mangeaient crue avant d'avoir percé le secret du feu) ainsi que de fruits, baies et racines. La plus grande partie de leur temps était consacrée à la chasse qui assurait leur survie. Les hommes se munirent de pierres, massues, pieux de bois, gourdins fichés en leur extrémité de silex tranchants afin de combattre et vaincre les bêtes mieux armées par la nature que les humains. Lorsque la chasse était bonne, la communauté voyait s'éloigner le spectre de la famine, toujours menaçant. Les dépouilles des animaux servaient à confectionner des vêtements rudimentaires pour protéger la tribu du froid et des intempéries.

Plus tard, la découverte des métaux et l'utilisation des alliages permirent à l'homme de perfectionner progressi-

venu
poign
rait p
les g
Effe
renn
certa
tres p
Les f
que
inven
assur
ces d
par-l
prop
étant
hom
carac
En c
relev
consi
seurs
P
l'agri
tribu
mais
absol
l'ord
Le r
O
bracc
contr
semb
ramu

vement ses armes et ses outils. Il fabriqua alors haches, poignards, flèches à pointes de métal... La chasse demeurerait pour lui une nécessité impérieuse qui se traduit dans les gravures et peintures rupestres de la préhistoire. Effectivement, on y remarque surtout des animaux, rennes, ours, etc. ainsi que des bêtes sauvages dont certaines espèces ont totalement disparu alors que d'autres peuplent encore des régions précises de notre planète. Les flèches peintes sur les animaux représentés prouvent que nos ancêtres avaient appris à connaître leurs proies, inventé et mis au point des armes capables de leur en assurer la domination. On peut également observer sur ces dessins des empreintes de mains, les artistes entendant par-là marquer la supériorité ainsi que les droits de propriété de l'homme sur l'animal. La capture du gibier étant vitale pour eux, il n'est pas surprenant que ces hommes aient attribué à certains gestes du chasseur un caractère rituel et sacré, ouvrant ainsi la porte à la magie. En effet, les figures et signes abstraits fréquemment relevés à proximité des animaux représentés peuvent être considérés comme des envoûtements au profit des chasseurs.

Passé ces tout premiers âges, l'homme s'adonna à l'agriculture, à l'élevage, devint peu à peu sédentaire, les tribus s'organisant en villages. Sa nourriture étant désormais assurée, il ne traqua plus le gibier par nécessité absolue, mais par sport, pour le plaisir et pour améliorer l'ordinaire.

Le milieu naturel

On ne saurait donner un aperçu de la chasse et du braconnage sans mentionner les forêts, trésors de nos contrées, où les hauts fûts des sapins se dressent, semblables à des colonnes de cathédrales. A travers les ramures, l'éclat du soleil se disperse en rayons obliques,

un épais tapis d'aiguilles amortit les pas et la fraîche odeur sylvestre (sapin et humus mêlés) caresse agréablement les narines. Au coeur du silence ouaté de la pleine forêt, on perçoit mille bruits assourdis : craquements de bois, crissements d'insectes, frémissement des branches dans la brise, frôlement d'animaux, chants d'oiseaux...

L'ami du Jura est séduit par la mélancolique et harmonieuse succession de ses vallées et de ses collines où alternent prés et bois, par les somptueuses couleurs automnales de ses forêts, la symphonie de verts offerte par le printemps, la fraîcheur ombreuse des frondaisons en été, la féérique parure hivernale des sapins. La paix de la forêt est un véritable baume pour les nerfs surmenés des citadins qui, s'évadant des villes pour revenir aux sources, laissent leur coeur s'imprégner de la sérénité régnant sous les couverts des grands arbres.

Depuis toujours refuge des animaux sauvages, la forêt dispense à tous ses précieux produits : gibier, bois, champignons, baies, fruits, etc. Cependant, le déboisement opéré au cours des siècles (plus particulièrement au temps de l'exploitation du minerai de fer – principale industrie de notre région durant longtemps –) modifia les espèces animales et végétales. Certaines disparurent suite aux changements apportés dans les méthodes de cultures, l'emploi courant de produits toxiques et, aussi, en raison de la mutation de la société traditionnelle en une société industrielle de consommation. Cependant, il serait faux de croire que le gibier était plus abondant aux siècles passés. Au début du XIX^e par exemple, les chevreuils étaient moins nombreux qu'à présent. Ils ont été réintroduits dans notre région dès 1945, notamment au Montchaibeux, dans le Fahy et à Saint-Brais. Précisons que des ours ont peuplé les hautes montagnes du Jura jusqu'au début du XIX^e siècle et que le dernier a été tué à Goumois, en 1821. Au Collège de Delémont, on peut voir, empaillé, le dernier loup qui hanta le Jura.

C'est en 1876 qu'il fut abattu, près de Roggenbourg. Avec l'apparition de la civilisation, on commença d'édicter des lois régissant la pratique de la chasse. Ces lois varièrent fortement selon les époques. Dans l'ancien Evêché de Bâle, par exemple, aux XVII^e, XVIII^e siècles, le prince pouvait accorder certains privilèges, mais suivant les lois en vigueur, les délits de braconnage étaient passibles d'amendes, de prison et parfois même de mort.

En ce temps-là, les «vallées et les montagnes de l'ancien Evêché de Bâle se trouvaient revêtues de sombres et vastes forêts, hantées de bêtes féroces et de toutes espèces de gibier». (Quiquerez: «Notice sur la chasse dans l'ancien Evêché de Bâle», Actes SJE 1885.)

Les habitants d'alors: cultivateurs, bûcherons et charbonniers possédaient une foule de pièges et astuces pour attraper les animaux, bien que la chasse fut un privilège des princes-évêques. En effet, au gré des besoins, soit pour s'assurer la libre disposition de la chasse, soit lorsque fauves et gros gibier causaient de trop grands dommages, les princes-évêques élaboraient des règlements (les droits régaliens) ou desserraient l'étreinte des interdictions. La première défense générale de chasser date du 20 mai 1692; elle émane de Jean Conrad, sous forme d'ordonnance. (André Cattin: «Les délits de chasse...».)

Le droit de chasse dépendait du bon plaisir du seigneur. Le prince pouvait permettre à ses sujets, en échange de quelque libéralité, par exemple l'éducation de ses chiens, de chasser la bête noire, le sanglier et toutes bêtes dommageables au moyen de haies et de cordes. Un pauvre paysan se plaint en ces termes en 1790: «Le gibier ronge nos champs, il laboure nos terres et dévore une partie de notre subsistance...» (Arthur Daucourt: «La chasse au XVII^e siècle dans l'Evêché de Bâle», Actes SJE 1905.)

Il n'est pas étonnant alors que toutes sortes de stratagèmes, trappes, pièges et, plus tard, armes perfec-

tionnées aient été inventés et mis au point pour capturer gibier, poissons, oiseaux. Il fut même recommandé à une certaine époque (plus précisément au temps de la révolte des paysans d'Ajoie) de prendre le gibier avec des lacets lors de la prolifération d'une espèce. En 1791, le souverain Joseph de Roggenbach voyant qu'aucune entente n'était possible dut abandonner ses droits de chasse et établir de nouvelles dispositions. Parmi les principales, figure la suivante: «Il est permis de prendre les lièvres avec des lacets» (article XII de l'ordonnance). (J. Beuret-Frantz: «Les plus belles légendes du Jura. - La chasse maudite».)

Aux siècles passés, bûcherons et charbonniers vivaient dans les bois et un chien, le plus souvent de race douteuse, logeait avec eux. Gardait-il le logis ou servait-il à la chasse? Les deux sans doute car, si l'on avait jeté un coup d'oeil dans les recoins obscurs des cabanes, on aurait aperçu l'arc et l'épieu dans les anciens temps, plus tard l'arbalète et l'arquebuse, puis le fusil au long canon.

Malgré la rigueur des peines dont ils étaient frappés, bûcherons et charbonniers s'adonnaient tous, peu ou prou, au braconnage. L'enfant de sept ans tendait déjà des lacets aux oiseaux; le garçon de quinze ans dressait des pièges aux martres, aux renards et même aux loups. L'homme fait, lui, s'attaquait au sanglier dans sa bauge et ne craignait pas de lutter avec l'ours. Il en mangeait la chair comme celle du cerf, du chevreuil ou toute autre venaison.

On posait les pièges en hiver de préférence, car la neige conserve les empreintes. A une époque plus proche de la nôtre, dans les années d'avant-guerre, un renard valait de 60 à 70 francs; plus rare, la martre en rapportait 250. On piégeait aussi la fouine, le putois pour leurs fourrures très recherchées, de même que les écureuils.

Durant toute la belle saison, le braconnier appâtait le gibier avec des morceaux de tripaille ou de viande

avariée, afin qu'il ne quitte pas la région en quête de nourriture mais demeure là jusqu'à l'hiver. A cette saison, les fourrures, ayant subi la mue d'été achevée avec l'automne, sont lustrées et fournies à souhait. Une bien jolie expression dit qu'à ce moment-là ces carnassiers sont «fleuris». Le reste de l'année, leur poil est beaucoup plus terne, clairsemé, ce qui déprécie énormément la fourrure.

On prenait le gibier à plumes soit dans des filets soit au moyen de lacets, comme les oiseleurs. Les dessins de la planche N° 1 illustrent certaines méthodes employées. On piégeait perdrix, cailles, bécasses, coqs de bruyère, grives, pigeons (principalement le ramier) encore abondants. Aux abords des étangs et cours d'eau, on apercevait souvent diverses espèces de palmipèdes, tels canards sauvages et sarcelles.

Les grives étaient fort appréciées, mais si un autre oiseau se prenait au piège, on ne le dédaignait pas, car le manque de nourriture dû aux conditions de vie difficiles des paysans était endémique. D'ailleurs, un proverbe bien connu ne dit-il pas que «Faute de grives, on mange des merles»?

Divers pièges et chasses

Les pièges sont des types de machines réflexes. Souvent perfectionnés, ils peuvent aussi être primitifs, comme la fosse recouverte de branchages ou chausse-trape dont les hommes de la préhistoire déjà se servaient pour capturer les fauves. Le piège à trappe présente également, sous une forme simple, les caractères réflexes. On disposait d'un ou plusieurs pièges pour chaque genre de chasse.¹ Dans les pages suivantes, quelques-uns sont reproduits schématiquement.

¹ A cette époque, les moyens dont disposait le braconnier ne causaient pas les ravages que l'on connaît actuellement. En effet, les armes et munitions, le perfectionnement des moyens de locomotion sont cause de sauvages destructions. On braconnaît alors pour subsister tandis que maintenant le braconnier est principalement motivé par l'appât du gain.



Delémont, parc des Boulaines ou des Adelles. Par indifférence et faute d'argent, nul ne se soucia dans le passé de soins éventuels à donner au gibier. Ces dernières années cependant, les Jurassiens estimèrent qu'il «fallait faire quelque chose». Résultat: dans toute la région, on assista à la création de parcs semblables à celui-ci.

Au début du siècle, l'argent était rare et le prix des pièges élevé. On fabriquait donc les siens soi-même au moyen de matériaux ramassés dans la nature: crin, viorne, bois, jonc, etc. La chasse aux oiseaux, rémunératrice, était couramment pratiquée. Les passereaux chanteurs: tarins, chardonnerets, verdiers, loriots étaient capturés et mis en cage. Pour la table, on prenait sans distinction, comme rapporté plus haut, grives, geais, merles et alouettes. Certains oiseaux, martins-pêcheurs, coqs de bruyère, grands ducs, etc., étaient empaillés puis vendus un bon prix. On épargnait hirondelles, cigognes, hérons considérés comme oiseaux du Bon-Dieu en vertu d'anciennes croyances celtiques encore vivaces. En revanche, pies-voleuses, chouettes, chauves-souris, de même que les reptiles (salamandres, tritons...), étaient assimilés à des suppôts de Satan et anéantis sans pitié. Aux portes de granges, il n'était pas rare de clouer chouettes ou chauves-souris, ailes déployées, pour conjurer le mauvais sort. On pouvait d'ailleurs encore en voir une, à Montavon, il y a trente ans.

On ramassait les escargots (dont on n'ignorait pas les vertus aphrodisiaques) et les grenouilles en évitant, pour ces dernières, de ramasser les «cavaliers» (deux grenouilles accolées).

En hiver, on récoltait la «boule» formée par les fourmis agglutinées pour l'ajouter à la distillée de poires sauvages (biassons). Filtrée, cette mixture produisait, paraît-il, un effet souverain contre les rhumatismes.

Les blaireaux étaient capturés pour leur graisse «miraculeuse». La peau d'une taupe se vendait 20 centimes en 1908. Avec la lutte incessante contre les ennemis naturels des cultures: campagnols, souris, mulots, etc., on possède une vue d'ensemble de la chasse et du ramassage qui tenaient une place importante dans la vie des fermes et hameaux.

On citera encore un braconnage immoral, mais fructueux pour les amateurs de miel, la capture d'essaims. A la belle saison, on plaçait dans le voisinage d'un rucher une ruche de paille où les abeilles migratrices et leur reine se réfugiaient sans coup férir.

Les braconniers qui posaient des pièges ou installaient des trappes s'adjuageaient un territoire dont ils étaient fort jaloux, veillant à ce que nul ne vienne empiéter dessus. Les gosses étaient tout heureux de pouvoir relever ou contrôler les collets posés par le braconnier qui, en retour, leur donnait une ou deux pièces. En hiver on se déplaçait sur des douves de tonneaux fixées aux chaussures par une courroie de cuir. Cet assemblage formait de bons skis, primitifs peut-être, mais fort utiles, dont se servaient encore nos grands-parents.

Après la tombée du crépuscule et jusque tard dans la nuit, aux aguets dans une loge (refuge pour les animaux en pâture loin de la ferme), le braconnier attendait le lièvre, le renard ou tout autre proie qui, flairant les appâts déposés à proximité de la cabane, oserait s'aventurer à portée de son fusil. Le froid était souvent vif et, pour se protéger, l'homme se fourrait jusqu'à la taille dans un sac plein de regain, tandis que ses épaules étaient recouvertes d'une capote militaire ou d'un quelconque vêtement chaud. Surveillant les alentours par un interstice des planches de son abri, tenant fermement son fusil, il préférait souvent chasser ainsi, à l'affût, plutôt qu'en se servant de pièges qu'il craignait qu'on lui dérobât. Quand dans le clair de lune, sous un ciel plein d'étoiles, un nuage chassé par le vent du nord découvrait brusquement une masse sombre: un sanglier énorme, plongeant presque à la vitesse d'une étoile filante dans les broussailles, il était le plus heureux des hommes.

En ce temps-là, la protection des forêts, rivières et étangs était quasiment inexistante. On manquait de moyens de locomotion et les gardes ne pouvaient avoir

l'oeil partout. Maintenant, on prend conscience que les trésors de la nature ne sont pas inépuisables et de nombreuses organisations, notamment la «protection de la nature», s'efforcent de conserver et protéger les espèces.

De toute façon, ne devient pas braconnier qui veut. C'est une forme d'atavisme: on naît avec cette passion. Le dictionnaire définit le terme braconnage comme suit: «chasser soit en des temps défendus, soit avec des engins prohibés, soit sans permis, soit sur des terres réservées». Les braconniers ont toute une histoire, parfois dramatique, parfois comique au plus haut point. Elle est bien plus pittoresque que celle des contrebandiers.

Quelques méthodes utilisées pour la pêche

Avant 1940, le poisson était beaucoup plus abondant que de nos jours. On employait donc fréquemment pour la pêche des nasses faites de jonc et de noisetier que l'on immergeait puis retirait de l'eau avec leur contenu de poissons, au moyen de gaffes qui servaient également aux flotteurs de bois sur le Doubs.

On harponnait le brochet et les délicieuses truites du Doubs étaient prises au filet ou «à la main». La capture des écrevisses, encore nombreuses à l'époque, s'effectuait à l'aide d'un fagot de bois contenant un morceau de viande. Appâtés, les crustacés s'introduisaient entre les branchages entrelacés où ils demeuraient captifs; le pêcheur n'avait alors plus qu'à les «cueillir».

Il est à présent interdit d'user de ces méthodes et la pêche aux explosifs, encore plus meurtrière, est sévèrement prohibée. En effet, dès le début du siècle, des lois furent édictées par le gouvernement dans le but de réglementer la pêche, comme on l'avait fait auparavant pour la chasse.

Un fait curieux à souligner: la paroisse de Saint-Ursanne détient un droit de pêche au filet sur petite distance (4 km) dans le cours du Doubs loué au canton du Jura. En 1962, il a été renouvelé par contrat avec le canton de Berne sur la base des contrats antérieurs. Ce droit n'est pas exercé; il n'existe que sur le papier.

Fabrication, fonctionnement et pose de pièges

Fabricants et poseurs de pièges observaient certaines règles, dont la principale consistait en un traitement spécial à appliquer aux mains et aux chaussures dans le but de masquer l'odeur humaine. Les mains étaient soigneusement enduites d'une mixture, préparée lorsque l'on «bouchoyait» le cochon, composée du sang de l'animal, de matières prélevées de son estomac et d'huile de pavots. Quant aux souliers, semelles et empeignes étaient frottées avec de la graisse de blaireau.

Ainsi que nous l'avons écrit plus haut, il existe un nombre impressionnant de pièges. Les pages suivantes se bornent à faire la description des plus caractéristiques, fréquemment employés, et contiennent également des croquis explicatifs.

Pour la capture des petits rongeurs, on se servait de la solide tige creuse de la «Grande Angélique» que l'on coupait en tronçons de 10 cm environ. Ces tubes étaient «plantés» dans les orifices des trous de souris. Leur mécanisme était simple: le fond du tube recelait un appât et, à l'entrée, pendait un noeud coulant de crin de cheval, actionné par un ressort de fil de fer que l'on bloquait à l'aide d'un fil de crin également. Pénétrant dans le piège, la souris s'empêtrait dans le noeud qui la retenait captive. Affolée, elle se mettait à grignoter le fil placé à sa portée, libérant ainsi le ressort qui faisait son office.

Les pièges à oiseaux étaient posés sur les branches basses des arbres côté est, car les oiseaux entrent

généralement à l'opposé du vent, et garnis de baies de sorbier ou d'alisier en guise d'appâts. Pour deux à trois prises, on comptait une dizaine de pièges par grand sapin.

Pièges à grives, merles, geais...

1) Le triangle est formé d'une baguette de coudrier longue d'une soixantaine de cm. Dès que l'oiseau passe sa tête dans le noeud coulant (confectionné avec un crin de queue de cheval noir) pour atteindre les baies, il se trouve pris.

1a) La baguette est très légèrement fixée au tronc de l'arbre et le poids de l'oiseau suffit à la faire tomber, le précipitant dans le lacet.

1b) La branche arquée est très précairement maintenue par un bâtonnet. Ici, l'oiseau est pris par les pattes. Moins efficace que les précédents, ce piège à l'avantage de se fabriquer rapidement et sans peine.

1c) Piège assomoir.

Pièges à lièvres

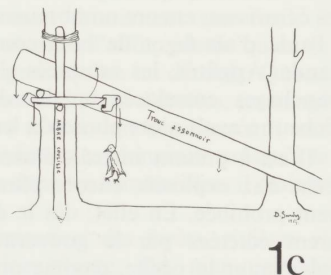
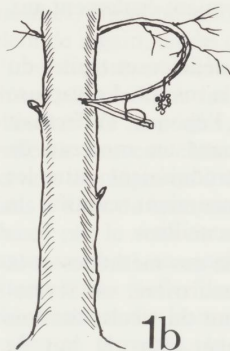
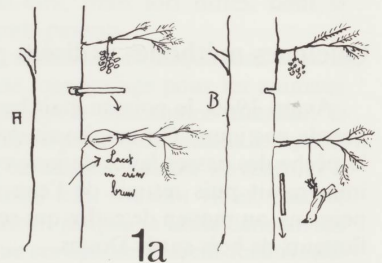
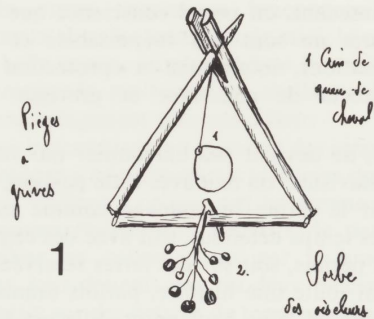
2) Ce piège efficace, mais dangereux pour les promeneurs, se pose dans les sous-bois fréquentés par l'animal. La pierre pèse de trois à quatre livres et est retenue par un fil de fer. L'équilibre est maintenu par une attache légère. Dès que le lièvre tire sur le fil, la pierre est libérée.

2a) Lacets horizontaux se posant sur sentiers dans feuillu.

2b) Lacets verticaux se posant dans les haies vives.

Pièges à renards

3) Il ne s'agit pas ici d'un piège à proprement parler, mais plutôt d'un appâtage qui s'effectue en début d'après-midi, par temps sec, le renard chassant - spécialement les



Piège à lièvre →



2



2a

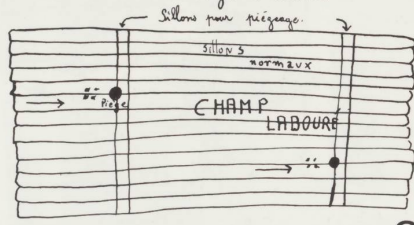
Lièges horizontaux
(sans sous-feuille.)



Lièges verticaux pour lièvres
(passage sans haut lièvre)

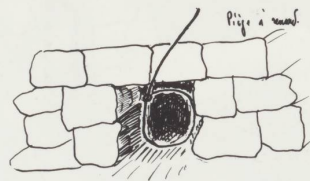
2b

Comment piéger en champ labouré
Pièges à renards



• • Viande assaisonnée au premier saut • Piège → Direction du vent

3

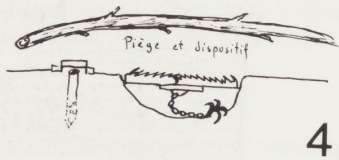


3a



4

D. Surdez 1954

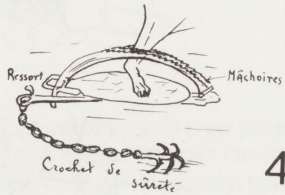


4

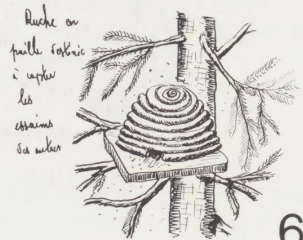
Pièges à loops et à renzèr
Culbe à odeurs



4a



4a



6



Motte
en jure
et moulinet

5



Ech. 4: 3

5a



Fourche
en bois
(XIX^e)
Makarov

5b



harpes
multiples
à pointes

5c

Salle pour
flattage
de bois

ou pour
coller
les nœuds
dans les
trous de la
bois.

souris – dès la tombée de la nuit et très tôt à l'aube. Ils peuvent être pris au piège ou tirés par le chasseur à l'affût. Le chasseur peut également enfumer les terriers ou déloger les renards à l'aide d'un basset dressé pour cette chasse et les abattre à leur sortie.

3a) Lacet placé à l'entrée d'un terrier.

Pièges à loups et à renards

4) Présentation du piège.

4a) Détail du mécanisme.

Nasse à poissons, harpons...

5) Elle se fabrique en bois non-pelé (jonc et noisetier) car le fil de fer, en rouillant, répand une odeur nauséabonde qui éloigne le poisson. Ces nasses sont immergées dans les goulets (étroits passages) des rivières et retirées à l'aide de gaffes.

5a) Gaffes servant également aux flotteurs de bois.

5b) Fourchette en bois (XVII^e).

5c) Harpon à poissons sextuple.

Capture d'essaims

6) Ruche de paille qui, placée à proximité d'un rucher, sert à capturer les essaims.

Visite à un «Homme des bois»

Le foyer pour personnes âgées de Saint-Ursanne abrite un personnage peu ordinaire. Il s'agit d'Edouard Boschey, dit le «cow-boy», que connaissent bien les gamins du coin. Ce vieil homme de plus de septante ans, encore alerte, au visage ascétique terminé par une barbe de patriarche, a vécu dans les bois en solitaire (en homme



Portrait d'Edouard Boschey.

libre comme il aime à le dire) plus de trente années d'une existence mouvementée.

Né en Belgique, la Première Guerre mondiale le fit orphelin. Lorsqu'il arriva en Suisse au milieu d'un groupe de réfugiés il n'avait que six ans. C'était en 1915 et, durant une trentaine d'année, il demeura à Glovelier dans la famille qui le recueillit, aidant aux divers travaux de la ferme. Au cours de ces années, il obtint la nationalité suisse et servit sous nos drapeaux, notamment durant la seconde guerre.

En 1946, après le décès du patron de la ferme, Edouard Boschey ne put résister à l'appel des grands espaces et reprit sa liberté. Sans ressources, il fut hébergé un temps par un copain. Son goût de l'indépendance, un peu d'amertume peut-être, la marginalité s'attachant à ceux dont les origines demeurent mystérieuses, l'incitèrent à s'éloigner du monde. Dans la forêt surplombant Glovelier, il construisit une cabane où il vécut en homme des bois, chassant et pêchant pour subsister, jusqu'à ce que l'âge et la maladie le contraignent à rentrer dans le rang. Il séjourna d'abord au home «La Promenade» à Delémont puis celui de Saint-Ursanne, où il jouit d'une plus grande liberté, le reçut à son tour. Avec sa vieille compagne, la pipe, celui qu'on a surnommé le «cow-boy» y coule des jours paisibles; c'est là que j'ai eu la chance de le rencontrer.

D'aspect un peu rude, mais ce n'est qu'apparence, Edouard Boschey me réserva un accueil franc et cordial et ne se fit pas prier pour me raconter un peu sa vie. Il parut prendre plaisir à m'initier aux astuces et subtilités dont usent les braconniers, me donnant force détails sur les diverses manières de fabriquer pièges, collets et autres trappes. A la fin de notre entrevue, avec un sourire malicieux, il m'a confié un «secret» que je vous livre tel quel: «L'homme, c'est la bête qui sent le plus mauvais du monde!»



Construction d'un parc à lièvres à Courtételle, en bordure du chemin conduisant à la ferme de «Chez les Pics». Le résultat de l'élevage ne s'avéra pas positif. Néanmoins, cette tentative donna à un biologiste l'occasion d'étudier cet animal sur lequel il écrivit une thèse.

Une histoire vraie

Cette histoire est vieille d'une vingtaine d'années. C'était un samedi 23 décembre, à la tombée de la nuit. Une pluie fine et glaciale, tournant en neige, noyait la vallée. En dépit du temps «à ne pas mettre un chien dehors», le garde-chasse faisait sa ronde dans les forêts de Vicques. Alerté par des aboiements provenant d'un bois au nord de la localité, il rejoignit sa voiture et partit en direction des cris.

Passé le village de Courcelon, il stoppa à l'orée d'une petite forêt. Il fit quelques pas en scrutant le sous-bois et aperçut bientôt un chien, à moitié caché par le tronc d'un sapin. S'approchant, il distingua un homme, assez âgé, qui tenait l'animal en laisse. Après s'être légitimé, il posa les questions d'usage auxquelles l'homme répondit par des gémissements. Cassé en deux et sa main libre crispée sur la poitrine, il se plaignait de douleurs dans la région du coeur et répétait lamentablement: «A mon âge, il faut être fou pour s'aventurer aussi loin du village!» Emu par le pitoyable état du vieil homme, le garde-chasse le fit monter dans son auto pour le reconduire chez lui.

L'épouse du malade les accueillit; reconnaissant le garde, elle pâlit affreusement. Sans perdre le nord, le mari s'exclama: «Viens vite avec moi dans la «chambre» pour m'aider à chercher mes remèdes!» Tous deux disparurent dans la pièce voisine pour en ressortir quelques instants plus tard. La femme paraissait rassérénée et ses joues avaient repris des couleurs. Elle s'affairait auprès de son époux qui prenait des cachets avec un verre d'eau. L'effet des pilules fut miraculeux: une minute plus tard, le malade avait repris une vigueur surprenante. Le verbe haut, un sourire matois sur son visage de vieux chat rusé, il proposait au garde de déguster en sa compagnie une «petite goutte». Mettant scrupules et soupçons au rencart (le bonhomme avait reconnu que son chien avait donné

quelques coups de voix sur une piste d'écureuils durant le trajet en auto), ce dernier accepta de bon coeur. Après avoir trinqué à la santé de ses hôtes, il les quitta en leur souhaitant la bonne nuit.

Cependant, dans le courant de la semaine suivante, une violente dispute opposait les habitués du café du village. La cause de cette prise de bec était un brocard (chevreuil mâle) abattu par des braconniers le 23 décembre. Des échos de cette algarade parvinrent à l'organe de surveillance de la chasse et une enquête fut ouverte.

Acteurs et témoins, tous furent interrogés et confrontés. Analysées, leurs différentes déclarations permirent de démêler toute l'affaire:

Deux braconniers notoires désiraient se livrer à leur sport favori, mais ne possédaient pas de chien de chasse. Mis au courant de leur projet, un troisième lascar accepta de les aider en lâchant son chien. Un chevreuil bien coiffé fut débusqué et abattu par l'un des deux postés en lisière de forêt. Craignant de faire de «mauvaises rencontres», ils dissimulèrent l'animal sous un amas de branchages pour revenir le prendre plus tard. Quant au troisième compère, après avoir récupéré son chien, il se trouvait nez-à-nez avec le garde, à qui il jouait la comédie que l'on sait.

A l'heure dite, les deux braconniers se retrouvaient sur les lieux pour prendre possession de leur butin. Cruelle déconvenue, le gibier avait disparu. Leurs soupçons se portèrent immédiatement sur deux paysans qui, non loin de là, avaient effectué des travaux d'arrachage de buissons à l'aide de leur tracteur. Furieux et déconfits, ils reprirent le chemin du village.

Au café, les langues se délient... Un soir, ils acquirent la certitude que leurs soupçons étaient bel et bien fondés. Aussitôt le ton de la discussion monta et ce fut l'âpre dispute. Bizarrement, le tireur ne se préoccupait nullement de la viande perdue, mais réclamait à cor et à cri la

tête de la bête volée... Voici la raison de cet étrange comportement: vers la fin de l'automne, les chevreuils perdent leurs bois et de nouveaux, recouverts d'une fine peau appelée «velours» repoussent aussitôt. Alors, on dit que le brocard «refait sa tête». La chasse au chevreuil étant interdite en hiver, ces jolis bois constituent, pour les amateurs, un trophée rare et envié, que notre braconnier comptait bien mettre à son actif. A présent, nul ne sait plus ce qu'il advint de la dépouille de la pauvre bête, mais nul n'ignore que «bien mal acquis ne profite jamais».

Cet adage pourrait être le mot de la fin, mais il resta malgré tout au garde-chasse. En effet, plainte fut déposée et les trois braconniers traduits en justice pour y répondre de leurs actes. Devant les faits probants, les témoignages irrécusables, le président du tribunal de la ville voisine les mit à l'amende. Ce dénouement faisait dire au garde, chaque fois que son chemin croisait celui du vieux comédien: «Les pilules «Ceppi» ont plus de mal à passer que celles de ta femme, hein!»

**André Lachat-Guenal
Develier**

Bibliographie

- Protection du gibier. Intérêt du Jura 27, 1956, 109-144
 Du droit de libre parcours... Int. du Jura 41, 1970, 30-50
 Cattin, André. Les délits de chasse et leur répression au XVIII^e siècle dans la partie française de l'ancien Evêché de Bâle. Préf. de Eugène Péquignot... Ill. de Coghuf. La Neuveville, Ed. du Griffon, 1951, 167 p., 8 pl.
 Riat G. sen. - Sous l'égide de St-Hubert. Croquis de chasse. Revue jurassienne, 1949, 43-45, 2 ill.
 La chasse dans le canton de Berne. Publ. en collab. avec l'Association cantonale des chasseurs à permis. Textes et adapt. de H. Beyeler e.a. Avant-propos de D. Burri. - (Berne), Direction des forêts du canton de Berne (1969), 335 p., ill. 2^e éd. revue et augm.
 Beuret-Frantz Joseph. - Les plus belles légendes du Jura. contient: la chasse maudite, p. 17-19
 Rotzler K. E. Eine felgenschwere Wildschweinjagd.



Affourageoire pour chevreuils dans une forêt du Jura. En garnissant ces mangeoires de foin et en établissant des «places à sel», on évite que le gibier ne quitte nos régions. Dans ces lieux, on dépose aussi parfois des ronces dont se nourrissent volontiers les cervidés. Dans les parcs comme en forêt, le garde attend que les chevreuils (friands du lierre grim pant aux arbres) ne puissent plus atteindre leur nourriture. Alors seulement, pour conserver au lierre sa fraîcheur, il met le reste à portée des animaux.

Sauf indication contraire, les photographies de cet article sont de l'auteur. Tous les croquis ont été réalisés par M. Denys Surdez, retraité, à Bassecourt.